

Dalila Boussetta

Considérant que les membres de l'exécutif de l'AESS sont des bénévoles qui donnent de leur temps à chaque semaine à l'AESS pendant toute l'année scolaire,

il est dûment proposé qu'un montant soit prélevé de la case budgétaire <<activités sociales>> afin d'organiser deux soupers (un à la fin de chaque session) afin de remercier les exécutants pour leur travail bénévole pour l'année 2017-2018.

Le montant en question équivaldrait au nombre d'exécutants multiplié par 25.